

## D'j un an de prison sans accusation pour un formateur du cirque palestinien

### Description

Charlotte Silver - The Electronic Intifada, 6 décembre 2016

080216\_mo\_00\_20

Des clowns palestiniens participent à une manifestation exigeant la mise en liberté de prisonniers palestiniens dans les geôles israéliennes, dont leur collègue, Mohammad Abou Shaka, formateur et acteur de cirque, devant le bureau de la Croix Rouge à Gaza, le 8 février 2016. Mohammed Asad  
APA images.

Alors qu'approche la date d'anniversaire de l'arrestation de Mohammad Abou Shaka, les autorités israéliennes refusent toujours de fournir quelque preuve que ce soit du risque qu'il représenterait pour la sécurité.

Abou Shaka est le formateur et acteur de cirque palestinien de 25 ans spécialisé dans le travail avec les enfants atteints de graves handicaps.

Il a été arrêté le 14 décembre 2015 alors qu'il se rendait de son domicile à Jérusalem son travail à l'Université de Bir Zeit, près de Ramallah en Cisjordanie occupée.

Les forces d'occupation israéliennes ont stoppé le bus dans lequel il voyageait et lors du contrôle de l'identité de tous les voyageurs, il a été sorti du bus sous la menace d'une arme.

Il attend toujours d'être accusé de quelque délit ou que lui soit donnée une preuve du danger qu'il représente, selon les militaires.

Mais lundi, la Cour Suprême israélienne a rapporté avoir revu son dossier secret et déclaré qu'il est toujours une menace pour la sécurité d'Israël. En réponse, l'avocat Abou Shaka a retiré sa requête contre la détention administrative de son client.

Dans son travail avec l'école de cirque palestinienne depuis 2007, Abou Shaka a fait de nombreuses tournées dans le monde avec les enfants qui suivent son enseignement.

Au début de cette année, Addameer, le groupe de soutien des prisonniers, a informé que l'armée israélienne accusait Abou Shaka d'être actif dans une organisation illégale et de prendre part à des activités militaires.

Abou Shaka a dit aux avocats que les accusations n'étaient pas plus précises lors des interrogatoires.

---

En juin, Amnesty International a dit que l'«emprisonnement d'Abou Shaka par Israël» illustre l'usage arbitraire et répressif de la détention administrative par les autorités.

## Négligence médicale

Le Centre d'étude des Prisonniers Palestiniens (PPCS) a publié un rapport avançant que 32 prisonniers palestiniens ne reçoivent pas de soins médicaux adéquats pour leurs différentes déficiences.

Le service pénitentiaire israélien ne fournit pas aux prisonniers invalides et blessés la médication ni l'appareillage nécessaires, tel que des chaises roulantes pendant leur détention, selon le rapport.

Israël a de plus en plus recours à la torture contre les prisonniers handicapés, dont certains deviennent des handicapés permanents du fait de la violence des interrogatoires, selon Riyad al-Ashqar, le porte-parole du groupe.

Un prisonnier, Nahid Faraj al-Aqraa, a été amputé de la jambe gauche à cause d'une négligence médicale pendant son séjour dans une prison israélienne. Al-Aqraa avait déjà été amputé de la jambe droite avant son arrestation.

Entre 2000 et 2008, 17 prisonniers palestiniens sont morts en détention en Israël du fait de négligences médicales, d'après Addameer.

Addameer rapporte aussi qu'en 2014, le nombre de prisonniers et de détenus malades est élevé à plus de 1 000.

## Arrestations via Facebook

Pendant la nuit de dimanche à lundi et lundi matin tôt, les forces israéliennes ont conduit des attaques en Cisjordanie occupée, dont Jérusalem Est, et ont arrêté au moins 24 Palestiniens.

Six d'entre eux étaient des enfants âgés de 9 à 15 ans.

Six autres Palestiniens de Jérusalem Est ont été placés en détention au motif «d'incitation à la violence sur Facebook et Instagram».

[Daoud al-Ghoul](#), âgé de 33 ans, originaire du secteur de Silwan à Jérusalem Est faisait partie des hommes arrêtés.

Ghoul, qui est guide touristique et animateur de jeunes, a fait l'objet de harcèlement depuis des années par Israël.

Fin novembre, Ghoul a été libéré après 18 mois de prison pour son affiliation au Front Populaire de Libération de la Palestine. La plupart des partis politiques palestiniens sont interdits par Israël.

---

Avant son arrestation, Ghoul avait été chassé de sa maison de Silwan et déplacé temporairement à Haifa, dans le nord de l'actuel Israël. Il est également vu interdire de voyager à l'étranger.

### La punition des grévistes de la faim

Les prisonniers palestiniens [Anas Shadid](#), de 19 ans et [Ahmad Abu Fara](#), de 29 ans, sont dans leur troisième mois de grève de la faim.

Dimanche, on a annoncé qu'Abou Fara était brièvement tombé dans le coma.

La Société des Prisonniers Palestiniens a dit que des médecins ont tenté de le nourrir de force par des injections de nutriments en intraveineuse, mais lorsqu'il est relevé, il a rejeté tout traitement.

Le mois dernier, la Cour Suprême a annulé les ordonnances de détention d'Abou Fara et de Shadid, mais a refusé de donner une date pour leur libération.

Les deux hommes ont refusé de cesser leur grève de la faim jusqu'à l'annulation de leurs ordonnances de détention administrative et leur transfert dans un hôpital palestinien.

Les autorités pénitentiaires israéliennes ont transféré à la prison d'Ashkelon, Ammar Hamour qui est en grève de la faim depuis le 21 novembre.

Le Service pénitentiaire d'Israël a placé Hamour, qui a 28 ans, à l'isolement dans une cellule à odeur nauséabonde qui est très petite et froide. Cette mesure de rétorsion est une punition de routine infligée aux grévistes de la faim.

Dans un rapport récent sur la détention administrative, Addameer a critiqué que la décision de s'engager dans une grève de la faim implique le refus de se plier au système structuré de la prison de contrainte et de privation.

Il ajoute que les grèves de la faim servent à opposer à l'hégémonie de la puissance occupante.

Addameer note que les grèves de la faim donnent lieu à une répression violente et coercitive de la part du personnel pénitentiaire, y compris des médecins pour pousser les détenus à cesser leur grève de la faim.

Les tactiques qui ont été relevées sont notamment des attaques de cellules, la mise à l'isolement de grévistes de la faim, des menaces de détention infinie et l'interdiction des visites familiales.

Addameer estime à 720 le nombre de Palestiniens, dont des femmes et des enfants, actuellement en détention administrative.

Traduction : SF pour l'Agence Media Palestine

Source: [Electronic Intifada](#)

**date créée**

2016/12/08